

PV du conseil municipal

Séance du 11 septembre 2024 à 19h

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 septembre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nathalie Bisignano, Maire, dans la salle du Conseil Municipal.

Date de la convocation : jeudi 5 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10 votants : 10

Présents : N.Bisignano, B.Denis, P.Eckert, C.Fontan Dubourg, JM Pramayon, C.Cordier, M.Villuendas, L.Dulac, N. Di Nucci

Excusée : Schneider Chrystel

Secrétaire de séance : Villuendas Myriam

La séance du Conseil commence à 19h.

Approbation du procès verbal de la séance de Conseil Municipal précédent :

le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2023 de la CCVSC

Madame le Maire diffuse le rapport d'activité à l'écran et répond aux questions.

Il est demandé quel est le nombre d'habitant de notre territoire travaillant sur les zones d'activités de la communauté de Communes.

Attribution par la CCVSC du fonds de concours d'investissement 2024

Le Conseil Communautaire a décidé d'attribuer à la commune de Lurcy un fonds de concours de 13 281€ par délibération n° 2024 07 02 015 du 2 juillet 2024 pour une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'aménagement du par cet du pigeonier. Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour accepter ce fonds de concours.

Avis sur l'adhésion de la commune à la convention territoriale globale

Madame le Maire sollicite l'avis de principe du Conseil Municipal quant à l'adhésion de la commune à la CTG (Convention Territoriale Globale). Cette convention, développée par la CAF de l'Ain pour coordonner l'ensemble des politiques et actions mises en œuvre sur un territoire, en l'occurrence celui de la CCVSC en ce qui nous concerne, afin d'assurer une cohérence des actions et une évaluation commune des besoins avec les collectivités compétentes dans le cadre d'un projet global de territoire en direction des habitants et des familles, permettant ainsi de gagner en efficacité. Cette convention regroupe différents

partenaires : la CCVSC, ayant plusieurs compétences concernées, la CAF et les communes signataires. La signature de cette CTG n'engage pas les communes dans une démarche particulière ni dans aucune contrepartie financière mais leur permet de toucher des subventions supplémentaires dans le cadre du bonus de territoire et met en œuvre un partenariat visant à développer des équipements et des services accessibles à la population (petite enfance, France services, structures sportives...).

Le Conseil municipal émet un avis favorable avec 9 voix pour et une abstention (Franck Duret).

Délibération pour container d'ordures ménagères laissés sur le domaine public en dehors des jours de collecte.

Madame le Maire soulève la problématique des containers d'ordures ménagères qui ne sont pas rentrés par leur propriétaire entre deux levées. Elle rappelle que le règlement du SMIDOM stipule à l'article 2.2 que les bacs doivent être rentrés à l'intérieur des propriétés après la levée. Elle évoque également la sécurité routière (art R116-2) et l'esthétique des rues du village. Elle propose de dresser un procès verbal fixant une amende de 2^{ème} classe de 150€ (même montant que le dépôt sauvage) aux propriétaires qui laisseraient leur bac ou sacs poubelles de manière répétitive (plusieurs fois constatées sur une période donnée) en dehors des jours de collecte.

Certains élus pensent qu'il ne faut pas de procès-verbal pour l'instant mais voir si l'envoi de courriers rappelant la réglementation peut modifier les comportements.

Le Conseil municipal délibère à 5 voix pour (Nathalie Bisignano, Bernadette Denis, Corinne Fontan, Jean-Marc Pramayon, Nicolas Di Nucci), 4 voix contre (Pierre.Eckert, Christelle Cordier, Myriam Villuendas, Laëtitia.Dulac) et 1 abstention (Franck Duret) concernant cette proposition.

Madame le maire s'engage à prévenir les habitants concernés avant verbalisation.

Date de la cérémonie des vœux 2025 du Conseil Municipal

Dans un souci d'anticipation et de coordination avec les communes de la CCVSC, le Conseil Municipal décide de fixer la date de la cérémonie des vœux du Conseil Municipal au dimanche 5 janvier 2025 à 11h.

Questions diverses :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal

- que la commune de Montmerle a précisé par courrier en date du 28 août qu'il n'y aurait désormais plus d'accompagnateur dans le bus de retour des scolaires pour des raisons de manque de personnel.
- Que l'association des parents d'élèves du collège du Val de Saône a envoyé un mail de remerciements concernant la subvention qui leur a été attribuée par la commune.

- Que le SMIDOM propose avec l'association Economie Solidarité Partage de Tournus une opération de broyage des végétaux au domicile des habitants pour un montant de 70€ par commune et 40€ de l'heure (mise à disposition d'un personnel qualifié). Regroupement de voisinage possible.

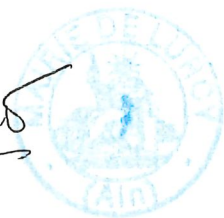

Certains élus font remarquer que le projet est intéressant, mais que les délais sont trop courts pour une mise en place de la communication auprès des habitants (du 7 au 11 octobre en journée) A faire remonter au Smidom.

- Des RV programmés : 12/09/2024 avec le directeur de l'Embarcadère AJC, le 12/09/2024 avec l'opérateur fibre Célaho mandaté par le SIEA.
- Rappel de la réunion publique le 24/10 concernant l'arrivée de la fibre
- Signature de la vente de la ferme JOMET repoussée au 26/09
- Demande du 1^{er} adjoint : est t-il possible de prendre un arrêté interdisant le démarchage à domicile
- RSE a été prévenu de la panne de l'éclairage public.
- Une étude d'extension du garage communal est en cours.
- L'après-midi des aînés est repoussé au 16/10.
- Laëtitia Dulac demande la participation de la commune à l'événement Octobre Rose. Une action est à l'étude.
- Rappel des prochaines manifestations de Lurcy en fête.
- Repas des anciens prévu le 30/11 à 12h dans la salle des fêtes de Lurcy : des devis sont en cours.
- Information prochaine sur le site internet de la semaine de la mobilité fin septembre.

Clôture de la séance à 21h15.

Le Maire,

Nathalie BISIGNANO



Le secrétaire de séance,

Myriam VILLEUNDAS

